

L'an DEUX MIL TREIZE, le LUNDI 16 DÉCEMBRE, à 17 h 13, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en septième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 19 h 01).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ MAILLOT Gérard/ HOAREAU Jean-François/ PICARD Hajasoa/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte/ ANDAMAYE Marie-Annick/ ISIDORE Marylise/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ CATHERINE Aline/ ASSABY Maximilien/ DRULA Marie-Thérèse Chantal/ TURPIN Marie-Annick (arrivée à 17 h 42 au Rapport n°13/7-08)/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ LOWINSKY Jacques/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ ORPHÉ Monique (arrivée à 17 h 40 au Rapport n° 13/7-06) / FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/ AHAMADI Salama (arrivée à 17 h 39 au Rapport n° 13/7-08)/ CÉCILÉRY Nathalie (arrivée à 18 h 39 au Rapport n° 13/7-32)/ JUSTINE Marie Séverine/ FURNEL Dominique/ VICTORIA René-Paul/ CHÉFIARE Claudine
--

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

BRISSAC-FÉRAL Claude		par HUMBLLOT Nicole
JAVEL François	pour toute la durée de la séance	par MAILLOT Gérard
CASSIM-CADJÉE Mohammad		par EUPHRASIE Didier
HOAREAU Serge		par VICTORIA René-Paul

Les membres présents, au nombre de 36 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

(1) TROTET Maryse		au titre de l'AREM	Rapport n°13/7-20
(2) BRISSAC-FÉRAL Claude		au titre du GROUS	
- BAREIGTS Éricka			
- ANDAMAYE Marie-Annick		au titre de l'OTI Nord	
(3) JAVEL François			
- LOWINSKY Jacques	(lien de parenté)	au titre du LOKAL de la Source	
- ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre de RUN Action	
- ANNETTE Gilbert		au titre de la MLN	
- ANDAMAYE Marie-Annick			
- KICHENIN Virgile			
- FIDJI Jean-Claude			
- LOWINSKY Jacques			
- AHAMADI Salama			
- ANNETTE Gilbert		au titre du CCAS	
(4) VICTORIA RETOURNAT Danièle			
- PESTEL René Louis			
- ANDAMAYE Marie-Annick			
- ISIDORE Marylise			
- TURPIN Marie-Annick			
- ORPHÉ Monique			
(1) TROTET Maryse			
(5) ALBANY Christian			
- ANNETTE Gilbert		au titre de la CDE	
- PICARD Hajasoa			
- PAULÉE Marie-Thérèse			
- FRANÇOISE Gérard			
- VARONDIN Frédéric			
(6) BARDIÈRE Jean-Michel			
- LOWINSKY Jacques		au titre de LASOURS	
- COUDERC Alain		au titre de l'OMS	

AREM Association Régionale d'Expansion Musicale
OTI Nord Office de Tourisme du Nord
CCAS Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Denis
OMS Office Municipal des Sports

GROUS Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires
MLN Mission Locale Nord
CDE Caisse des Ecoles de Saint-Denis

(1) à (6) élus absents à la séance

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

(suite)

(7) CÉCILÉRY Nathalie	au titre de l'ADIL	Rapport n° 13/7-23
- KICHENIN Virgile	au titre du CAUE	Rapport n° 13/7-24
- FRANÇOISE Gérard		
(8) LAURET Edmond	au titre de la SEDRE	du Rapport n° 13/7-26 au Rapport n° 13/7-28
- LOWINSKY Jacques	au titre de la SHLMR	du Rapport n° 13/7-29 au Rapport n° 13/7-32
(9) HOARAU Emmanuel		
- MAILLOT Gérard	au titre de la SIDR	du Rapport n° 13/7-33 au Rapport n° 13/7-35
(10) PONIN-BALLOM Gino		
- ORPHÉ Monique		
- MAILLOT Gérard	au titre de la SIDR	Rapport n° 13/7-41
(10) PONIN-BALLOM Gino		
- ORPHÉ Monique		

ADIL Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
SEDRE Société d'Équipement du Département de la Réunion
SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
SHLMR Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion

(7) arrivée au Rapport n° 13/7-32

(8) à (10) élus absent à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
ARRIVÉES		
AHAMADI Salama	à 17 h 39	
ORPHÉ Monique	à 17 h 40	au Rapport n° 13/7-06
TURPIN Marie-Annick	à 17 h 42	
CÉCILÉRY Nathalie	à 18 h 39	au Rapport n° 13/7-32
DÉPLACEMENTS		
TURPIN Marie-Annick	de 18 h 19 à 18 h 22	du Rapport n° 13/7-20 au Rapport n° 13/7-21
ANNETTE Gilbert	de 18 h 21 à 18 h 36	du Rapport n° 13/7-20 au Rapport n° 13/7-29
DÉPART		
CHÉFIARE Claudine	à 18 h 58	au Rapport n° 13/7-45

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis à la date du

19 DEC. 2013

et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 36 sur 55.

Signé électroniquement par :
Le Maire
18/12/2013



Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20131216-13700-2-DE
Date de réception préfecture : 19/12/2013